LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS

SOMMAIRE

I. Calendrier liturgique. — Adoration perpétuelle. — Offices et réunions. — II. Diocèse d'Angers : Monseigneur à Sainte-Marie. — Œuvre de Saint-François-de-Sales. — Université catholique. — Confrérie de N.-D. de l'Usine et de l'Atelier. — Denier des Écoles chrétiennes. — Fête de N.-D. de Lourdes à La Trinité. — Montreuil-sur-Maine. — Pèlerinage d'hommes à Rome. — L'incendie de l'église du Toureil. — L'Œuvre des Écoles d'Orient. — Conférence sur la Liberté de l'Enseignement. — M. Ch. Le Mesle, prêtre de Saint-Sulpice. Une Mission à Jallais. — Une Sœur de Saint-Charles décorée. — Notice historique sur le Petit-Séminaire Mongazon (suite). — Missionnaires angevins. — Le cinquième Congrès scientifique international des catholiques.

CALENDRIER LITURGIQUE

DIMANCHE 18 FÉVRIER. — Dimanche de la SEXAGÉSIME. — Semidouble, couleur violette. — A la messe, 2º oraison de Saint Siméon, 3º A cunctis, Credo, préface de la Trinité. — Vêpres de la fête sui-

vante, mémoire du dimanche.

Saint Siméon mourut à l'âge de 120 ans, victime de la troisième persécution ordonnée par Trajan (106). Plusieurs motifs le désignaient à la rage des ennemis du nom chrétien : il avait succédé à l'apôtre saint Jacques le Mineur sur le siège de Jérusalem; il était issu de la race royale de David et il avait été l'un des soixante-douze premiers disciples de Notre-Seigneur. Il était même son proche parent par sa mère, Marie, femme de Cléophas, cousine germaine de la Sainte Vierge, et on l'appelait le frère du Seigneur. Condamné au supplice de la croix, il eut l'honneur de ressembler à Jésus-Christ jusque dans sa mort.

LUNDI 19. — Fête des Apparitions de La B. V. Marie, à Lourdes. —

Double-majeur, couleur blanche.

Cette fête est destinée à celebrer le souvenir des apparitions de la Sainte Vierge à Bernadette Soubirous à Lourdes, en 1858. Ce grand événement, confirmé depuis par de nombreux miracles, a jeté dans le monde catholique une émotion profonde. Les manifestations du moyen âge n'ont rien de plus éclatant que ces innombrables pèlerinages qui ont lieu, chaque année, à la grotte de Lourdes. N. S. P. le Pape Léon XIII ayant concédé, en 1893,